



Corridor Appalachien (ACA)
277, Ch. Knowlton
Lac-Brome (Québec) J0E 1V0
(450) 242-1125 • info@apcor.ca
www.apcor.ca

ISSN 1708-1645 • Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Une stratégie de conservation transfrontalière

Le Corridor appalachien (ACA) est un organisme de conservation sans but lucratif qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches.

Par le biais d'une stratégie de conservation transfrontalière, le Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région dans une perspective de développement durable. ACA offre une assistance technique, des conseils et de l'expertise aux organismes de conservation et aux intervenants qui partagent sa vision. Le Corridor appalachien organise des activités de sensibilisation à la conservation pour les propriétaires, les organismes de conservation et le public en général.

AVIS IMPORTANT - NOUS RÉDUISONS NOS COPIES PAPIER!

Pour des raisons environnementales et économiques, le nombre de copies imprimées du Bulletin Nouvelles du Corridor appalachien sera réduit. Il ne sera plus acheminé aux endroits suivants : appartements, canton d'Orford, noyaux villageois de Knowlton, Sutton et Eastman. Vous pourrez continuer de le lire en version électronique en communiquant votre adresse courriel à l'adresse suivante : info@apcor.ca.

RUBRIQUE SPÉCIALE : LA RÉSERVE NATURELLE DES MONTAGNES-VERTES!

L'inauguration du projet de mise en valeur...



RÉSERVE NATURELLE Le 15 juin dernier, dans une ambiance MONTAGNES fébrile, le Corridor appalachien (ACA) a VERTES inauguré le projet de mise en valeur de la réserve naturelle des Montagnes-

Vertes sur lequel l'équipe travaille avec ardeur depuis deux ans. Une conférence de presse a été tenue en présence notamment de monsieur Pierre Paradis, député provincial de Brome-Missisquoi, et fut suivie d'une randonnée dans les sentiers de la réserve. L'événement a attiré une soixantaine de personnes, a entraîné une belle retombée médiatique et a reçu d'excellents commentaires. Merci à ceux et celles qui y ont pris part et qui ont collaboré à son succès!



© M. Roy, ACA
Pierre Paradis, Marie-José Auclair (ACA),
Mélanie Lelièvre (ACA), Nathalie Zinger (CNC),
Agathe Simard (FHQE).

La réserve, située dans le massif des monts Sutton, est maintenant accessible à travers un réseau de sentiers d'une centaine de kilomètres. Dans le secteur Singer, à Mansonville, 15 km de nouveaux sentiers gratuits ont été aménagés à 90 % sur d'anciens chemins forestiers. Propriété de Conservation de la nature du Canada (CNC), la réserve naturelle des Montagnes-Vertes constitue l'une des dernières régions sauvages non fragmentées au sud du Québec et abrite plusieurs centaines d'espèces animales et végétales, dont certaines sont en situation précaire.

Nous vous invitons à découvrir ce véritable joyau de notre patrimoine naturel! Vous pouvez y accéder par Mansonville et Sutton. Des cartes des sentiers sont disponibles dans les bureaux touristiques de ces municipalités et au bureau du Corridor appalachien, à Knowlton. Vous pouvez aussi les télécharger sur le site de la réserve : www.rnmv.ca

Pourquoi rendre accessible un territoire protégé?

D'une part, l'auto-gestion du territoire sera facilitée. Le Corridor appalachien a conçu une stratégie de gestion du territoire qui respecte les objectifs de conservation du site et implique la communauté. En ayant le droit d'y pénétrer pour la pratique d'activités à faibles impacts, les communautés locales seront plus enclines à adhérer au projet. ACA espère que voie le jour une certaine prise en charge citoyenne (bénévolat, entretien des sentiers, etc.) et même une auto-surveillance du site par les amoureux de la nature qui sillonneront les sentiers.



© C. Rioux, ACA

Déjà, les quelques patrouilleurs bénévoles qui travaillent pour le Corridor appalachien font un excellent travail, mais il s'agit d'un domaine immense, s'étendant sur plus de 50 km² de terres privées! Nous comptons sur votre appui : sensibilisez les usagers à l'importance de respecter la réglementation de la réserve et dénoncez tout comportement qui irait à l'encontre de son statut de protection.



© C. Rioux, ACA

D'autre part, le Corridor appalachien y a vu une belle opportunité de **générer des retombées économiques et sociales dans le milieu**. Les municipalités de Potton et de Sutton ainsi que des représentants d'organismes locaux ont fièrement offert leur support au projet, qui sera certes bénéfique au développement de l'écotourisme local. Souhaitons que la réserve naturelle des Montagnes-Vertes devienne une référence dans la région et que d'autres projets à saveur écotouristique s'y greffent en périphérie!

Concilier « accès » et « conservation » ?

Cela est possible avec l'appui des citoyens. Nous comptons sur votre respect à l'égard des usages prohibés et de l'intégrité écologique du site. Il ne faut rien y cueillir, toujours rester dans les sentiers et rapporter avec soi ses déchets. Le mot d'ordre : ne laisser aucune trace!



Les déplacements en véhicule motorisé et à vélo y sont interdits partout, ainsi que les chiens, même en laisse. Aussi faut-il être doublement discret dans le secteur du Sommet Rond, car il s'agit, entre autres, de l'habitat de la grive de Bicknell, une espèce désignée préoccupante au Canada. Ce petit oiseau convoite les zones élevées des montagnes et a besoin de tranquillité pour élever ses petits. Dans les monts Sutton, l'espèce se limite à une dizaine d'individus seulement!

Pour plus de renseignements, visitez le www.rnmv.ca ou le site Internet du Corridor appalachien, gestionnaire du projet de mise en valeur : www.apcor.ca. Merci à tous nos collaborateurs, groupes de conservation, donateurs, patrouilleurs, bénévoles et partenaires privés et publics, et notamment à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (FHQE), principal bailleur de fonds, qui ont tous contribué à la réalisation de ce projet majeur!

ERRATUM

Dans le dernier bulletin de nouvelles du Corridor appalachien, sous la rubrique « La nature protégée à jamais », nous aurions dû écrire « Carole » et non « Nicole » Serjeantson. Carole et John Serjeantson ont fait don de leur terre de 10 acres située à Bolton-Est à Conservation de la nature du Canada. Nos sincères excuses à M^{me} Serjeantson.

CALENDRIER

Festival Multiculturel de Potton, 7 août (soirée) et 8 août 2009, place Manson, Mansonville – Le 8 août, ACA tiendra un kiosque d'information sur la réserve naturelle des Montagnes-Vertes. Pour informations, visitez le site Internet de la municipalité du Canton de Potton : <http://www.potton.ca/main.cfm>.

Concerts-bénéfice, les samedis 8 août et 12 septembre 2009, 17 h, église anglicane, Frelighsburg. Coût : 20 \$/concert. – Les profits sont versés à la Fiducie foncière du mont Pinacle. Venez en grand nombre et faites circuler l'information! Pour renseignements ou achat de billets en ligne : <http://www.concerts-frelighsburg.com/>.

LA NATURE PROTÉGÉE À JAMAIS

Encore une fois, les derniers mois ont été fructueux en projets de conservation sur le territoire du Corridor appalachien. Un sincère MERCI aux propriétaires et généreux donateurs qui font en sorte que de véritables bijoux naturels soient préservés! Voici trois de ces projets.

Un 3^e don pour Stansje Plantenga!



M^{me} Stansje Plantenga a signé une nouvelle fois un don de plein titre envers la Fiducie foncière de la vallée Ruiter (FFVR)! À la fois cofondatrice et présidente de la FFVR, cette véritable pionnière de la conservation en milieu privé en est maintenant à son 3^e don envers l'organisme!

Cette fois-ci, ce sont 12 hectares qui se voient protégés à tout jamais. La propriété est située sur la partie est du massif des monts Sutton, dans le bassin versant du ruisseau Ruiter.

Stansje avait déjà pris un engagement moral il y a plusieurs années pour donner cette terre à la fiducie. « Avec le développement du nouveau réseau de sentiers qui relie notre village (Mansonville) à la réserve naturelle des Montagnes-Vertes, le moment semblait tout indiqué, explique-elle. L'un de ces sentiers traversera un

secteur de la propriété qui n'est pas écologiquement sensible. C'est un scénario qui s'avère idéal à mon sens puisqu'à la fois la nature et ma communauté en bénéficieront. »

Les biologistes du Corridor appalachien ont observé sur cette propriété une riche biodiversité, y compris des espèces floristiques typiques des Appalaches.

Trois espèces de plantes et une espèce animale à statut particulier ont été relevées : le noyer cendré (en voie de disparition au Canada), l'uvulaire grande-fleur, l'adiante du Canada (vulnérables au Québec) et la salamandre sombre du Nord (susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec). Ce petit amphibien sensible au dessèchement est fortement défavorisé par l'ouverture du couvert forestier. Heureusement pour lui, les nombreux petits ruisseaux de tête qui sillonnent la propriété Plantenga lui garantissent des habitats idéals, préservés à perpétuité.

Une motivation idéaliste et... pratique

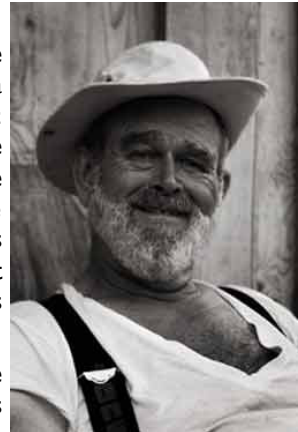
En mars, la Fiducie foncière du mont Pinacle recevait de M. August Wintels une servitude de conservation sur une terre de 33.7 acres située au pied du mont Pinacle.

Cette parcelle de terre fait partie de l'histoire familiale de M. Wintels depuis les années 1950. Plusieurs membres de sa famille y ont vécu ou ont visité l'endroit pour s'y rencontrer et apprécier la nature. En juillet dernier, M. Wintels a transmis cette terre à son fils Werner Wintels et à sa femme Lisa Kruger qui y vivent maintenant de manière permanente. Ces derniers ont appuyé August avec enthousiasme pour la signature de la servitude de conservation.

« Notre motivation était tant idéaliste que financière », explique-t-ils. La servitude protège les parties sensibles de la propriété, qui comprend plusieurs zones humides et des cours d'eau propices aux salamandres de ruisseaux. La salamandre sombre du Nord, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec, y a été observée, de même que des érables à sucre centenaires et un nid de rapaces.

« La servitude aide aussi financièrement. » Le transfert du titre de propriété à son fils et à sa belle-fille a laissé August avec d'importantes augmentations de taxes et une hausse significative de ses impôts sur le revenu. La servitude réduit cette augmentation en plus de lui offrir des crédits d'impôts. « Les avantages fiscaux nous ont convaincus d'aller de l'avant », indiquent les propriétaires.

M^{me} Kruger et M. Wintels sont heureux de cette décision. « Cette terre est plus écologiquement sensible que ce que nous croyions. Nous nous sentons très privilégiés d'en être les gardiens. De plus, August est fier d'avoir laissé cet héritage non seulement à sa famille, mais aussi à l'écologie du secteur. »



August Wintels

De plus, August est fier d'avoir laissé cet héritage non seulement à sa famille, mais aussi à l'écologie du

Un morceau de plus au puzzle!

En juillet, Lydia Gagnon, Charles Weldon, Brian Herman et Steven Padner ont signé une servitude de conservation sur leur propriété envers les propriétés de l'Association de conservation du mont Écho (MECA), avec la collaboration étroite du Corridor appalachien et le financement du MDDEP* dans le cadre de son programme Partenaires pour la nature.

Cette terre, qui s'étend sur 38 hectares, est située au pied du mont Singer.

Les propriétaires, tous membres de MECA, l'ont acquise en 2006. Le but premier de l'achat ? La conservation! « Nous la convoitions deux ans avant l'achat, en raison de sa localisation stratégique. »

En effet, le terrain est entouré de terres protégées par Conservation de la nature du Canada (CNC). « Nous avons voulu ajouter un morceau à cet immense puzzle et sommes fiers d'avoir contribué au grand plan de conservation des Montagnes-Vertes. D'autant plus que le terrain était situé en zone blanche, donc potentiellement menacé par le développement », racontent-ils.



Photo : US Fish and Wildlife Service

L'énorme superficie ainsi créée avec l'ensemble des terres de CNC profite aux mammifères à grand domaine vital tels que l'orignal et l'ours noir.

La présence de plusieurs espèces à statut particulier et le caractère peu fragmenté de la forêt s'y trouvant donnent à cette propriété une valeur écologique élevée. Il importe aussi de souligner la présence du noyer cendré, qui est en voie de disparition au Canada. Cet arbre est gravement menacé en Amérique du Nord par une maladie envahissante appelée *chancre du noyer cendré*. Ce chancre est causé par un champignon, présent au Québec depuis 1990, qui aurait tué environ 80 % des noyers en Ontario.

Le propriétaire précédent, Mario Blais, était lui aussi convaincu de l'importance de protéger cette terre. « Nous le remercions de nous l'avoir cédée aux fins de conservation et à un prix raisonnable », soulignent les propriétaires.

Le souhait qu'ils formulent pour l'avenir : « que les gens réalisent combien c'est gratifiant de donner lorsque ça rejoint nos valeurs! »

GROS PLAN SUR UNE ESPÈCE EN PÉRIL

Tu as observé une effraie des clochers!? Chouette alors!

L'effraie des clochers est une chouette de taille moyenne (33 à 53 cm de longueur) désignée en voie de disparition au Canada. Elle est très rare au Québec, puisque située à la limite nord de son aire de répartition. S'il n'est pas confirmé qu'elle se trouve bien sur le territoire du Corridor appalachien, elle aurait été vue récemment à proximité.

Discret et nocturne, cet oiseau de proie fréquente le plus souvent de vieilles structures abandonnées et sombres (granges, silos, clochers d'église, etc.) ou parfois des cavités naturelles pour y élever ses petits.

Vous pourriez l'observer survolant silencieusement et à basse altitude les terres agricoles à la recherche de petits rongeurs. Vous la distinguerez alors par sa grande tête ronde sans aigrettes et son visage blanc en forme de cœur. Son corps est essentiellement brun doré clair, tacheté de noir sur le dos et à l'arrière de la tête et plus blanchâtre au niveau des flancs et du ventre.

Le déclin de l'espèce est principalement dû à la disparition de ses habitats de prédilection et à celle de ses proies. Plusieurs pesticides et produits chimiques peuvent aussi provoquer sa mort ou entraîner des problèmes de reproduction. Malheureusement, beaucoup d'adultes n'atteignent pas l'âge de deux ans.

Dans le cadre de son programme de suivi des espèces en péril, le Regroupement QuébecOiseaux, en collaboration avec le Club des ornithologues de Brome-Missisquoi, sollicite votre collaboration pour signaler la présence de l'effraie des clochers. Pour toute observation, contactez l'organisme au numéro 1-888-OISEAUX (soit 1-888-647-3289) ou par courriel à info@quebecoiseaux.org.



© Francis Bosse/www.exonet.qc.ca

* ACA bénéficie du soutien financier du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du gouvernement du Canada, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), de la Fondation de la faune du Québec, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (Volet II), de l'Agence forestière de la Montérégie, de la Table des MRC de l'Estrie, du U.S. Fish and Wildlife Service, de la Fondation EJLB et d'une autre fondation privée.